

INITIATIVE
POUR LE DROIT
À L'EDUCATION



Rapport annuel
2023

Sommaire

Le mot de la directrice exécutive	3
A propos de nous	4
Un aperçu de 2023	5
Comment nous faisons la différence	8
Nos objectifs	8
1. Façonner l'avenir du droit à l'éducation	9
2. Lutter contre les inégalités dans l'enseignement supérieur	10
3. Défendre les droits des plus jeunes enfants	11
4. Questionner la quête du profit dans l'éducation	12
5. La savoir, c'est la force : comment nous informons et sensibilisons le public	13
Comment nos activités conduisent à notre impact	15
Finances	22
Notre équipe et notre conseil d'administration	22

Le mot de la directrice exécutive

Les certitudes sur lesquelles repose notre monde sont en mutation. Les États, les formations politiques et leurs bases, les accords internationaux, les types de population, la prévisibilité des saisons - les réalités du 20e siècle inscrites dans le monde d'aujourd'hui sont de moins en moins capables de saisir les réalités que nous vivons.

Le droit à l'éducation, inscrit dans le droit international et ayant bénéficié d'un siècle de progrès, est également en évolution. Alors que de nouveaux développements se croisent avec l'éducation - la technologie, les outils numériques, un plus large accès à l'information - d'anciennes réalités, au premier rang desquelles les inégalités, reviennent sur le devant de la scène.

2023 a été une année de croissance, d'apprentissage et de développement pour l'Initiative pour le droit à l'éducation. Après un audit externe complet en 2022, nous avons élaboré une stratégie ambitieuse qui définit nos plans et nos orientations pour les années à venir. En parallèle, nous avons conçu de nouveaux systèmes pour suivre, évaluer et tirer des enseignements de notre travail programmatique.

2024 promet des opportunités et des défis - nous serons là pour les relever et pour défendre les droits de toutes et tous les apprenant·e·s, où qu'elles ou ils résident et quel·le·s que soient leur situation, leur statut ou leurs caractéristiques, à jouir pleinement de leur droit à l'éducation.

Un immense merci à notre petite et formidable équipe qui travaille avec passion, dévouement et générosité pour mener de front plusieurs projets d'envergure au sein d'une large communauté d'acteurs engagés pour l'éducation à travers le monde.

Nous sommes immensément reconnaissants envers celles et ceux qui soutiennent notre travail financièrement, en nature ou par l'intermédiaire de nos réseaux et canaux. C'est grâce à vous que nous contribuons à ce que le droit à l'éducation soit réalisé pour un plus grand nombre d'apprenant·e·s à travers le monde.



A propos de nous



Nous sommes une organisation internationale de défense des droits de l'Homme qui se consacre entièrement au droit à l'éducation.



Nous existons pour faire du droit à l'éducation une réalité pour toutes et tous les apprenant·e·s à chaque étape de leur vie, depuis la naissance et tout au long de la vie.



Notre vision est celle d'un monde où chacun·e jouit pleinement de son droit à l'éducation et où tous les droits de l'Homme dans et par l'éducation sont respectés, protégés et réalisés.



Pour ce faire, nous renforçons les systèmes tout en développant les capacités, créant ainsi les conditions d'un monde dans lequel chacun·e, indépendamment de son statut et de sa situation, jouit pleinement de son droit à l'éducation.

En savoir plus sur nous.

Un aperçu de 2023



Nous avons lancé une nouvelle stratégie ambitieuse, audacieuse et ciblée pour la période 2023-2026.

L'un des principaux développements institutionnels de cette année a été l'élaboration et la publication de notre plan stratégique multilingue 2023-2026, un document ambitieux qui est le fruit d'une réflexion collective, d'une contribution consultative et d'un examen stratégique du droit à l'éducation et du contexte dans lequel nous sommes enracinés.

Lisez la stratégie ici en [espagnol](#), en [anglais](#) et en [français](#).



Nous avons élargi notre série de guides de suivi très appréciés

Profondément engagés dans la production d'outils et de ressources pour soutenir le travail des défenseurs des droits de l'Homme et des acteurs de l'éducation dans le monde entier, nous avons développé et publié en 2023 un guide sur le suivi de l'accès et de la participation dans l'enseignement supérieur depuis une perspective droits de l'Homme. Ce guide est disponible en [anglais](#) et en [espagnol](#) et s'inscrit dans notre [série de guides de suivi thématiques](#) et s'accompagne d'une série d'indicateurs que l'on peut trouver dans notre [outil de suivi interactif en ligne](#).



Nous avons produit et soutenu sept rapports de recherche

Nous avons plus de deux décennies d'expérience dans la production de recherches ayant un impact au niveau international. Parmi les points forts de l'année 2023, citons "[Technology and education in light of human rights](#)", un document de référence qui a contribué au rapport mondial de l'UNESCO sur l'éducation 2023 intitulé "[La technologie dans l'éducation : un outil à la portée de tous?](#) L'analyse fournie dans notre rapport a été largement citée dans le chapitre 8 du rapport de l'UNESCO sur la [gouvernance et la réglementation](#), démontrant la valeur de notre recherche pour un positionnement plus large sur les droits et la responsabilité.

Découvrez le reste de nos publications en 2023.



Nous avons soumis des rapports sur la France et le Royaume-Uni aux mécanismes de protection des droits de l'Homme des Nations unies.



Nous avons utilisé nos plates-formes pour informer et sensibiliser, touchant un demi-million de personnes sur six continents.



En 2023, nous avons été cités 20 fois par l'ONU, l'UNESCO et la presse.

Le plaidoyer collectif est un élément fondamental pour un changement à long terme. Tout au long de l'année, nous avons collaboré à une série d'initiatives et avons dirigé et soutenu l'élaboration de deux rapports destinés au Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies. Ces rapports, axés sur le respect par le Royaume-Uni et la France de leurs obligations en matière de financement du développement, notamment l'éducation, ainsi que sur le droit à l'enseignement supérieur, ont été repris dans les recommandations du Comité à l'égard de ces deux Etats. Cela démontre la valeur de nos contributions et reflète l'utilisation efficace des mécanismes de l'ONU pour promouvoir la jouissance du droit à l'éducation.

Notre site web et le travail que nous produisons sont d'une immense valeur pour les organisations de la société civile, les chercheurs et les acteurs de l'éducation dans le monde entier - nos documents sont téléchargés quotidiennement des Philippines au Mexique, des États-Unis au Cameroun. Nous avons atteint un total combiné de 556 593 personnes, sur tous les continents et dans tous les pays.

Nous croyons au soutien des efforts de plaidoyer de nos partenaires et de ceux qui travaillent dans des domaines adjacents, et, en plus de produire deux de nos propres déclarations, nous avons rejoint neuf appels mondiaux au changement sur des questions allant de la justice fiscale aux nominations à la Banque mondiale, en passant par l'accès à une alimentation durable et saine pour tous les enfants à l'école. La liste complète des déclarations est disponible [ici](#).

Notre travail continue d'avoir une valeur significative aux plus hauts niveaux des systèmes de droits internationaux, avec notre matériel, nos ressources et nos guides de suivi cités dans deux rapports de la rapporteure spéciale des Nations unies sur le droit à l'éducation, celui sur le rôle et les droits des enseignants, et celui sur les progrès et les défis critiques du droit à l'éducation. Nous avons également été cités ou avons contribué à 16 publications de l'UNESCO au cours de l'année. Enfin, en 2023, nous avons été cités deux fois dans les médias - lire la couverture médiatique de RTE dans Times Higher Education et Equal Times.



Nous avons apporté un soutien technique et en nature dans le monde entier.



Déterminés à faire progresser le droit à l'éducation dans toutes ses dimensions, y compris celles qui ne relèvent pas de nos principaux domaines d'intervention mais pour lesquelles notre expertise peut apporter une valeur ajoutée et promouvoir les efforts de changement, nous avons apporté un soutien en nature à des partenaires et collègues du monde entier sur diverses questions.

Cela allait de la contribution à des ateliers d'experts à la fourniture de formations, de la consultation sur le contenu des rapports, la stratégie et le matériel de campagne, à l'assistance technique pratique sur la manière d'utiliser les mécanismes d'établissement de rapports des Nations unies à des fins de plaidoyer.

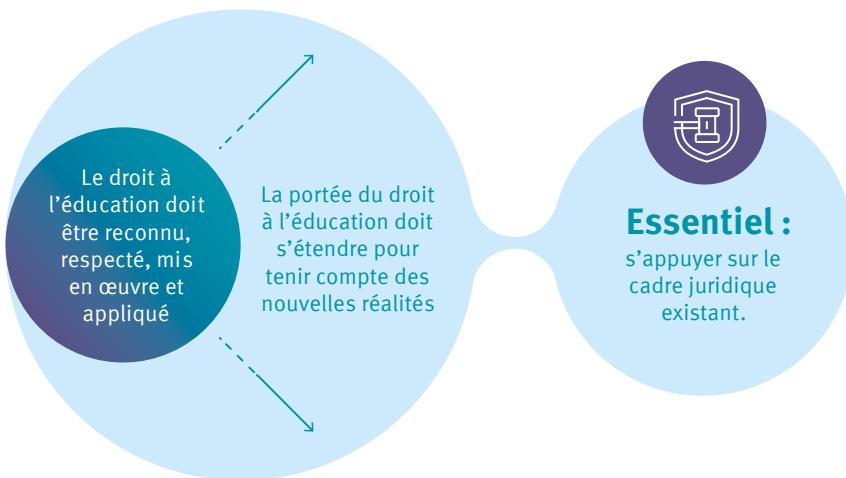


Nous avons pris des mesures importantes pour renforcer le cadre juridique relatif à l'éducation et à la protection de la petite enfance.

Le Groupe de plaidoyer mondial sur l'éducation et la protection de la petite enfance, facilité par notre organisation, s'est mobilisé pour développer des principes directeurs pour l'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE) dont l'objectif est d'analyser et de compiler les obligations juridiques existantes des États pour garantir les droits à l'EPPE, comme le prescrit le droit international des droits de l'Homme. Dans le cadre de cette initiative, en partenariat avec l'UNESCO, le groupe a organisé une consultation d'experts en droits de l'Homme et en EPPE pour initier une discussion sur les domaines des droits de l'EPPE qui méritent d'être mieux ancrés dans le cadre international des droits de l'Homme. Les discussions et les conclusions de cette consultation ont été publiées dans le rapport : [Clarifying the legal framework of ECCE rights: Key components and obligations - Expert workshop meeting report](#) (uniquement disponible en anglais).



Comment nous faisons la différence



Nos objectifs

Nous sommes une organisation internationale non gouvernementale engagée dans la collaboration et le partenariat. Nous nous efforçons d'influencer le cadre des droits de l'Homme au niveau international, tout en soutenant nos partenaires au niveau national pour qu'ils apportent les changements nécessaires sur le terrain. Nous mettons à profit notre longue expérience pour influencer avec succès le cadre international des droits de l'Homme, tout en soutenant ceux qui disposent d'une riche connaissance du terrain pour veiller à ce que les droits soient mis en œuvre et à ce que les États soient redevables.

En 2023, nous avons obtenu un impact majeur sur nos deux objectifs principaux. Lisez nos sections sur façonner l'avenir du droit à l'éducation, défendre les droits des plus jeunes, défendre le droit à l'enseignement supérieur, et remettre en question la recherche du profit dans l'éducation pour en savoir plus sur la manière dont nous avons atteint notre premier objectif, à savoir le renforcement du cadre international des droits de l'Homme.

En ce qui concerne notre deuxième objectif, le renforcement de la capacité des acteurs de la société civile à comprendre et à utiliser efficacement le cadre juridique et les mécanismes relatifs aux droits de l'Homme pour faire progresser la réalisation du droit à l'éducation, nous avons obtenu des avancées majeures. Nous avons travaillé avec plus de 12 organisations de la société civile sur trois continents, soutenant l'élaboration de trois rapports soumis aux mécanismes des droits de l'Homme des Nations unies et régionaux, ainsi qu'à d'autres procédures d'établissement de rapports.



Nous avons travaillé avec **12 organisations de la société civile sur trois continents**, en soutenant l'élaboration de trois rapports soumis aux mécanismes des droits de l'Homme de l'ONU et régionaux, ainsi qu'à d'autres procédures d'établissement de rapports.

1.

Façonner l'avenir du droit à l'éducation



En juillet, la Rapporteuse spéciale des Nations unies sur le droit à l'éducation, Farida Shaheed, a présenté son premier rapport au Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies intitulé “Garantir le droit à l'éducation : progrès et difficultés majeures”. Ce rapport, qui cite notre organisation et nos ressources à de multiples reprises, s'appuie sur la contribution que nous avons soumise à son bureau en février 2023. Les rapports de la Rapporteuse spéciale constituent la base de la politique actuelle au niveau international et de la mise en œuvre au niveau national - et notre inclusion dans ces textes cruciaux garantit que nos positions façonnent l'avenir du droit à l'éducation.

En juillet également, le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies a adopté la résolution A/HRC/53/L.10 sur le droit à l'éducation. Cette résolution couvre de nombreux domaines sur lesquels nous travaillons activement et reflète largement nos positions politiques et notre langage dans des domaines cruciaux tels que l'éducation et la protection de la petite enfance, l'éducation en situation de conflits et les Principes d'Abidjan. Avant son adoption, nous avons

pris part à des négociations informelles avec les États, l'UNESCO et d'autres organisations de la société civile. L'inclusion de nos positions dans les décisions et résolutions internationales est un aspect essentiel de notre théorie du changement, et démontre le rôle crucial que nous jouons en façonnant le cadre normatif international avec des positions progressistes qui auront un impact positif sur le droit à l'éducation.

Tout au long de l'année, nous avons continué à participer à l'initiative de l'UNESCO sur l'évolution du droit à l'éducation, en maintenant le dialogue avec l'institution et en veillant à ce que nos points de vue contribuent au débat. En décembre 2023, nous avons participé au dialogue formel de l'UNESCO sur l'initiative concernant l'évolution du droit à l'éducation, ajoutant nos contributions à ce forum de haut niveau et soutenant cette importante initiative, qui façonnera la compréhension collective du droit à l'éducation pour les années à venir. Plus précisément, nous avons apporté notre contribution à la session en partageant nos réflexions sur les principes fondamentaux d'égalité et de non-discrimination qui constituent l'épine dorsale du droit à l'éducation.

2.

Lutter contre les inégalités dans l'enseignement supérieur

Notre travail sur l'enseignement supérieur a commencé en 2018 par une collaboration avec la Clinique de l'École de Droit de Sciences Po à Paris. Cette initiative primée s'est concentrée sur le suivi des inégalités d'accès à l'enseignement supérieur en France, avec une attention particulière sur le contexte du lieu d'origine et son impact sur le droit à l'enseignement supérieur. Initialement proposé pour une durée d'un an, le projet a gagné en influence et en importance.

En 2023, une grande partie du travail de plaidoyer, de recherche, de renforcement des capacités et de sensibilisation réalisé au cours des cinq dernières années a porté ses fruits, et le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies (CDESC) a formulé des recommandations à la France sur la lutte contre les inégalités territoriales et socio-économiques dans ses observations finales. Ces observations examinent et formulent des recommandations sur le droit à l'enseignement supérieur et sur la question des inégalités territoriales et socio-économiques dans la stratification de l'accès et de la participation à l'enseignement supérieur. **Les recommandations formulées aux paragraphes 56 et 57 de ce document reflètent notre analyse et nos positions, en particulier celles présentées dans le rapport alternatif** au comité qui a été élaboré en collaboration avec la Fédération des Associations Générales Étudiantes (La Fage), une organisation de la société civile française, et le *Global Student Forum*, une organisation de la société civile internationale, et qui s'est appuyé sur les recherches des étudiants de Science Po. **Cela démontre que nous avons réussi à influencer les organes dont les recommandations façonnent le cadre juridique, politique et institutionnel international**, et à faire en sorte que des questions

telles que l'enseignement supérieur figurent en bonne place dans l'agenda politique, ainsi que la valeur de l'utilisation des mécanismes de l'ONU pour mettre en évidence les violations des droits de l'Homme, dont le droit à l'éducation, et façonner un changement à long terme.

Dans le cadre de notre travail de plaidoyer concernant ce rapport, **nous avons été auditionné par la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale française, pour la rédaction d'un rapport portant avis budgétaire sur la mission "Enseignement supérieur et vie étudiante" du projet de loi de finances 2024**. Ce rapport comporte une partie sur l'enseignement supérieur privé et se réfère aux observations finales formulées par le CDESC.

Par ailleurs, compte tenu de notre mandat et de nos succès avérés en matière de sensibilisation à des questions cruciales et émergentes, y compris la mise en évidence des lacunes dans les cadres juridiques et le suivi de la mise en œuvre au niveau national, nous avons entamé un programme de travail parallèle et complémentaire visant à informer, sensibiliser, renforcer les capacités et plaider en faveur du droit à l'enseignement supérieur.

Notre Guide de suivi sur le droit à l'enseignement supérieur, publié en anglais et en espagnol en 2023, fait partie de notre série de guides de suivi thématiques. Ces guides démocratisent l'accès aux mécanismes de suivi et aident les acteurs de l'éducation sans formation juridique formelle à documenter, suivre et rendre compte de la mise en œuvre du droit à l'éducation. Notre dernière offre sur l'enseignement supérieur contribue à la réalisation du droit à l'enseignement supérieur dans le monde entier.

3.

Défendre les droits des plus jeunes enfants

Depuis trois ans, nous nous efforçons de défendre les droits des plus jeunes membres de la société. Le droit à l'éducation commence dès la naissance, et notre programme sur l'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE) se penche sur cette phase cruciale du développement et sur la manière dont les cadres internationaux et les pratiques nationales peuvent garantir que tous les enfants, où qu'ils soient, puissent jouir de leurs droits, dès le départ.

En 2023, nous avons continué à être une voix mondiale de premier plan pour les droits à l'EPPE, en orientant les conversations sur la petite enfance aux niveaux international et national, et en menant des efforts de plaidoyer mondiaux pour renforcer le cadre juridique des droits à l'EPPE au niveau international. Tout au long de l'année, nous avons continué à faciliter le renforcement du Groupe de plaidoyer mondial, qui comprend l'UNESCO, la Rapporteur spéciale des Nations unies sur le droit à l'éducation, l'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire (OMEP), l'Oxford Human Rights Hub (Université d'Oxford), Human Rights Watch (HRW), la Campagne latino-américaine pour le droit à l'éducation (CLADE), la Campagne mondiale pour l'éducation (CME), l'Internationale de l'éducation (IE), et l'Initiative pour les droits sociaux et économiques (ISER).

Cette année, le Groupe a commencé à rédiger des Principes directeurs analysant et compilant les obligations juridiques existantes des États à ga-



rantir les droits à l'EPPE, telles que définies par le droit international des droits de l'Homme. La participation à ces initiatives de haut niveau démontre le rôle de RTE dans le développement du droit à l'éducation, en apportant des idées et des résultats aux débats et à la recherche qui encadrent l'évolution des cadres juridiques.

Dans le cadre de cette initiative, nous avons soutenu l'organisation, l'exécution et le rapport de suivi de la réunion d'experts sur l'EPPE dirigée par l'UNESCO, intitulée “Clarifier le cadre juridique des droits à l'EPPE : éléments clés et obligations”. Dirigée par l'UNESCO et co-organisée par RTE et d'autres membres du Global Advocacy Group, la discussion et ses résultats publiés contribueront à informer à la fois le premier Rapport mondial inter-agences sur l'EPPE 2023-2024, et l'initiative en cours sur l'évolution du droit à l'éducation. De manière cruciale, les résultats soutiendront également le processus de développement de principes directeurs sur les droits à l'EPPE.

Nous avons également collaboré à des consultations internationales dans différentes régions et continué à offrir un soutien technique aux partenaires nationaux afin qu'ils utilisent les mécanismes des droits de l'Homme pour faire avancer leurs objectifs de plaidoyer.



4.

Questionner la quête du profit dans l'éducation

La privatisation, la commercialisation, ainsi que le rôle et la réglementation des acteurs non étatiques dans l'éducation constituent un élément central de notre travail depuis de nombreuses années. En tant qu'organisation ayant joué un rôle fondamental dans l'élaboration des Principes d'Abidjan sur le droit à l'éducation, nous sommes internationalement reconnus pour nos connaissances, notre expertise et notre propriété intellectuelle sur les acteurs non étatiques de l'éducation. **Nous avons continué à jouer un rôle central dans les efforts de promotion des Principes d'Abidjan.** Nous avons soutenu l'action autour de la célébration du 4ème anniversaire, participé à un atelier en ligne sur les Principes d'Abidjan organisé par la CIJ Népal pour 21 avocats.. Nous avons donné des conseils ciblés sur la manière d'utiliser les Principes pour le plaidoyer et les litiges, en partageant des cas judiciaires et des cas de rapports aux organes traités des Nations unies. Enfin, nous avons continué à sensibiliser aux Principes d'Abidjan dans divers forums en ligne. En avril, nous avons célébré la reconnaissance des Principes d'Abidjan par la France au nom de 74 États-nations, dans une déclaration commune sur la liberté académique.

Compte tenu de la corrélation difficile entre le financement international pour le développement et la privatisation, en 2023, une grande partie de notre plaidoyer s'est concentré sur la sensibilisation et la remise en question de l'utilisation des fonds publics pour l'éducation commerciale et à but lucratif.

En mars 2023, en collaboration avec neuf partenaires de la société civile, **nous avons soumis un rapport conjoint au Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies (CDESC) sur le soutien du Royaume-Uni aux écoles à but lucratif, dans lequel nous avons contesté la position du Royaume-Uni selon laquelle la coopé-**

ration internationale au développement peut soutenir les fournisseurs non étatiques, y compris les écoles privées à bas coût. En réponse à cette position, nous nous sommes appuyés sur les cadres internationaux applicables en matière de droits de l'Homme, notamment les Principes d'Abidjan, tout en notant le consensus croissant selon lequel l'aide publique au développement ne devrait pas soutenir l'éducation à but lucratif et en soulevant des préoccupations concernant l'impact des politiques britanniques en matière d'impôt sur les sociétés sur le droit à l'éducation. Ces préoccupations ont été incluses dans la liste de questions soumises au Royaume-Uni par le CDESC en avril, auxquelles le pays a jusqu'à mars 2025 pour répondre. Ceci reflète un succès à la fois en termes de stratégie et d'approche de plaidoyer, et un important pas en avant en termes de redevabilité du Royaume-Uni en ce qui concerne le financement du développement pour l'éducation.

Parallèlement, **nous avons dirigé l'élaboration d'un document commun destiné à soutenir l'enquête de la commission parlementaire britannique sur le développement international concernant les investissements internationaux britanniques.** Dans ce mémoire, nous avons fait part de nos préoccupations concernant les investissements britanniques dans l'enseignement à but lucratif, notamment par le biais d'intermédiaires investissant dans les écoles *“Bridge International Academies”*. Ces préoccupations ont également été mentionnées dans le rapport qui conclut que les investissements britanniques internationaux “nuisent à la société et à l'environnement”. En outre, avec des organisations de la société civile partenaires, nous avons élaboré une contribution commune en réponse à l'appel à contributions pour le rapport du groupe de travail sur les institutions financières du développement et les droits de l'Homme.

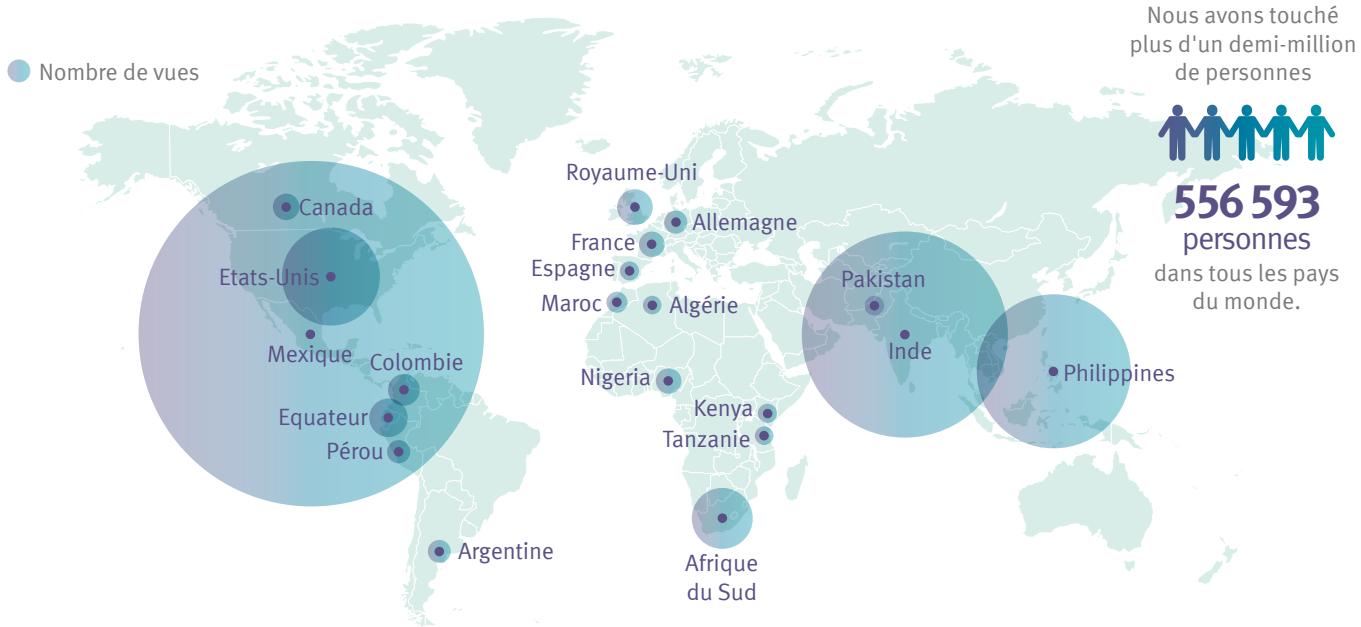
Tout en mettant en lumière les questions relatives au financement public de l'éducation à but lucratif dans le monde anglophone, **nous avons continué à jouer un rôle de premier plan dans les efforts visant à rassembler divers acteurs dans l'espace francophone**. Nous avons dispensé des forma-

tions, soutenu des actions collectives, notamment l'élaboration d'une déclaration sur l'éducation publique, et la célébration de la troisième journée francophone de mobilisation contre la commercialisation de l'éducation.

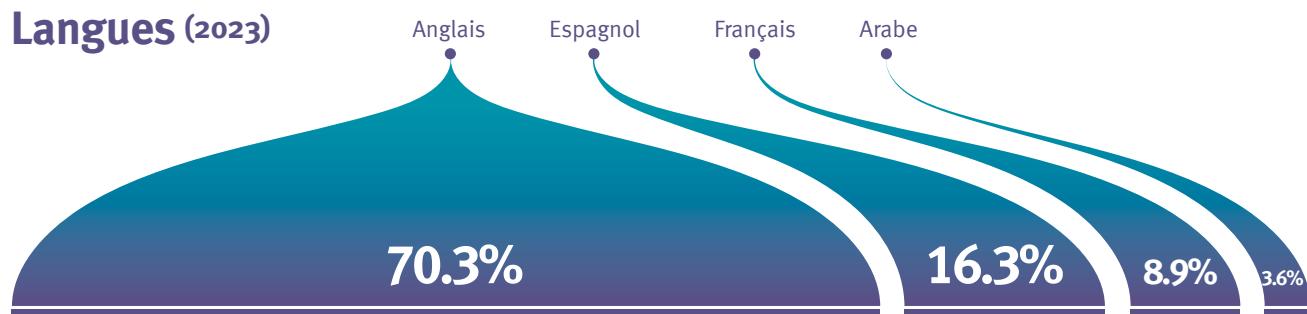
5.

La savoir, c'est la force : comment nous informons et sensibilisons le public

Où sont basés nos internautes (2023)



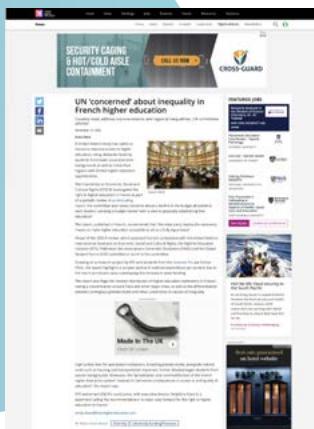
Langues (2023)



Le nombre de nos abonnés sur LinkedIn, Twitter, Instagram et Facebook a augmenté de 30 % au cours de l'année, et nos interactions ont progressé de plus de 50 %.

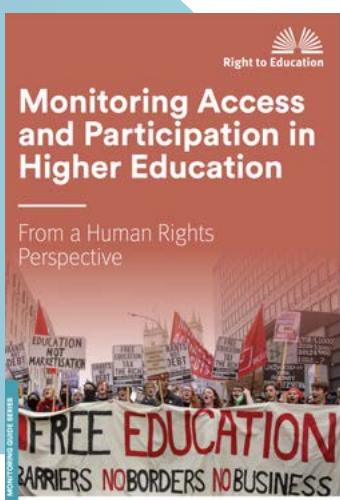
Cela démontre notre pertinence continue pour notre large public, ainsi que la qualité et la pertinence des documents que nous partageons.

En 2023



Nous avons été cités deux fois dans la presse

Nous avons participé et animé **22 événements**



Nous avons lancé une nouvelle page web :
La technologie dans l'éducation

Nous avons été cités dans 16 publications de l'UNESCO



Nous avons publié **33 nouvelles**

Nous avons distribué **14 bulletins électroniques**

Nous avons publié **4 blogs**

Nous avons élaboré **deux déclarations et ajouté notre voix à neuf autres.**

Nous avons fourni une analyse du contenu relatif au droit à l'éducation dans l'observation générale 26 du Comité des droits de l'enfant des Nations unies et dans un rapport du Rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'Homme des migrants.



Comment nos activités conduisent à notre impact

Fournir des ressources aux défenseurs de première ligne et mener des recherches pour façonner l'avenir

Nous croyons en la valeur de la production de connaissances, en tant que moyen d'améliorer la compréhension et les capacités et de fournir les preuves nécessaires à des efforts plus larges pour le changement et la redevabilité. Nous pensons également que les outils et les ressources destinés aux défenseurs des droits de l'Homme et aux acteurs de l'éducation doivent être largement disponibles et ciblés pour être utilisés dans différents contextes. C'est pourquoi nous continuons à publier des documents gratuits et libres, en les développant si possible dans nos langues principales (anglais, français, espagnol et arabe).

Tout au long de l'année, nous avons publié quatre rapports, soumis deux aux mécanismes des droits de l'Homme des Nations unies, un soumission à la rapporteuse spéciale des Nations unies sur le droit à l'éducation, un soumission à la commission parlementaire britannique sur le développement international, et soutenu ou parainé l'élaboration de trois autres publications.

Publications de RTE

- **Avril : Guide de suivi de l'enseignement supérieur en anglais et en espagnol.** Ce guide de suivi ciblé soutient la documentation de la mise en œuvre du droit à l'enseignement supérieur et répond à nos objectifs de clarifier le droit international et de le rendre accessible, tout en aidant la société civile à s'engager dans le suivi du point de vue des droits de l'Homme.

- **Mai : Document de référence sur le financement de l'enseignement supérieur en France.**

Ce document, rédigé en français par des chercheurs en économie, a été commandé par RTE en 2022, et contribue au corpus de connaissances sur le droit à l'éducation. Il a également étayé notre rapport soumis au Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies.

- **Juillet : Technology in education in light of human right.** Publication d'un document de référence (en anglais) pour le rapport GEM de l'UNESCO, mettant en évidence les cadres juridiques internationaux sur la technologie dans l'éducation et compilant une analyse comparative des cadres de 10 pays pour la protection des données des enfants dans les établissements d'enseignement.

- **Novembre : The right to higher education and rethinking merit: briefing note compendium.**

Ce recueil, l'un des neuf publiés par l'UNESCO IESALC en 2023, comprend un article de notre Directrice générale, Delphine DORSI, intitulé “Capacity or Merit? Rethinking notions in access to higher education”



Publications soutenues

- **Février :** IIEP-UNESCO Toolkit and methodological guidelines. Ce document est basé sur les Principes d'Abidjan, et notre organisation y a contribué en apportant des idées et des contributions écrites.
- **Octobre :** Expert workshop report on ECCE Rights. Ce document résume les discussions et les conclusions d'un atelier en ligne sur les droits relatif à l'EPPE organisé conjointement avec l'UNESCO et d'autres partenaires, dont RTE, en juillet. Il a été coécrit par RTE..
- **December:** Synthèse des recherches du Réseau francophone. Ce document compile les recherches menées lors de la formation à la recherche sur le droit à l'éducation co-organisée par RTE en collaboration avec l'Université de Genève.

Informer et défendre les intérêts dans le cadre d'événements stratégiques

Parmi les événements marquants de l'année, on peut citer les suivants :

- **Février :** CIES 2023 - nous avons organisé et facilité un événement intitulé 'Strengthening laws, policy, and governance for early childhood care and education: Towards an equal and inclusive education'
- **Avril :** Nous avons soutenu le développement d'une table ronde en ligne dirigée par des étudiants de SciencesPo, en partenariat avec le **Global Student Forum** : Collaborating for equal access to higher education: an international student exchange
- **Avril :** Nous avons participé en tant que présentateurs à un webinaire conjoint dirigé par l'Initiative pour les droits sociaux et économiques (ISER), la Coalition africaine pour la responsabilité des entreprises (ACCA), le Centre pour les droits de l'Homme et l'Initiative mondiale pour les droits économiques, sociaux et culturels (GI-ESCR), intitulé 'Unpacking General Comment 7 on State obligations under the African Charter on Human and Peoples' Rights in the context of private



provision of social services: Towards effective implementation'

- **Avril :** Nous avons présenté un webinaire de l'OMEP intitulé Éducation de la petite enfance: progrès des pays vers les repères nationaux de l'ODD 4
- **Avril :** Nous avons participé à un webinaire de l'EDCAN intitulé "Realizing Right to Early Childhood Education through Courts and UN Mechanisms"
- **Juillet :** nous avons été invités à participer en tant que panélistes à l'événement parallèle organisé par le Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'éducation lors de la 53e session ordinaire du Conseil des droits de l'homme, intitulé "Le mandat sur le droit à l'éducation a 25 ans".
- **Juillet :** Nous avons été invités à présenter un webinaire du réseau ESCR Net sur les incursions des entreprises technologiques dans les services publics essentiels.
- **Décembre :** nous avons participé au dialogue formel de l'UNESCO sur l'initiative relative à l'évolution du droit à l'éducation, au cours duquel nous avons pris la parole.

Événements co-parrainés et co-organisés :

- Nous avons co-organisé les premiers symposiums internationaux sur le droit à l'éducation (SIDE). Ce colloque, qui s'est déroulé en français, a rassemblé des praticiens, des chercheurs et des représentants d'organisations de la société civile de plusieurs pays

francophones. Nous avons également fait une présentation lors de cet événement.

- Nous avons co-sponsorié une session lors de la réunion de printemps de la Banque mondiale - Making a real difference? Lessons from the financing of health and education for the World Bank Group's Evolution Roadmap

Mener et rejoindre des appels mondiaux au changement

Nous élaborons des déclarations sur des questions fondamentales liées à notre travail, en utilisant nos plate-formes et nos réseaux pour amplifier les appels collectifs :

- Nous avons publié une déclaration à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, appelant tous les États parties à un conflit à faire respecter le droit à l'éducation.
- Nous avons publié une déclaration commune lors de la 53e session ordinaire du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, en collaboration avec l'Initiative mondiale pour les droits économiques, sociaux et culturels.

Nous avons également ajouté notre voix aux appels mondiaux au changement, en soutenant et en approuvant les efforts de plaidoyer de nos partenaires :

- Nous sommes fiers d'avoir participé à l'élaboration de la Déclaration de Santiago lors de la conférence "Notre avenir est public" au Chili, qui a été publiée en janvier en trois langues. La déclaration est un appel à l'accès universel à des services publics de qualité, transformateurs en matière de genre et équitables, en tant que fondement d'une société juste et équitable. Elle a été signée par plus de 350 organisations et individus de plusieurs continents.
- Nous avons signé une lettre commune adressée au Fonds monétaire international (FMI) par plus de 70 organisations de jeunes et d'étudiants du monde entier, demandant

que des mesures soient prises pour garantir le droit à l'éducation en Afrique.

- Nous avons participé à un appel de la société civile pour mettre fin au "gentlemen's agreement", en plaident pour un processus de sélection du président de la Banque mondiale fondé sur le mérite, ouvert et transparent.
- Aux côtés de nombreuses organisations internationales, nous avons signé une lettre de rejet de la nomination par les États-Unis d'Ajay Banga, ancien directeur de Mastercard, au poste de président de la Banque mondiale, en raison de son manque d'expérience pertinente et de ses liens avec le capital-investissement plutôt qu'avec le développement.
- Nous nous sommes joints à plus de 200 organisations et syndicats pour appeler à l'adoption de la résolution du Groupe africain pour une convention des Nations unies sur la fiscalité. Cette résolution a été adoptée en novembre 2023.
- Nous avons signé une déclaration commune en réponse aux informations faisant état d'une dissimulation d'abus sexuels sur des enfants à la Banque mondiale.
- Nous avons signé une déclaration en faveur de l'accès à une alimentation durable et saine pour tous les enfants dans les écoles.



- Suite à la publication du rapport de la Commission du développement international de la Chambre des Communes britannique, nous avons co-signé une déclaration commune en réponse aux conclusions de ce rapport.
- Nous avons également signé une note d'information rédigée par la société civile qui appelle à repenser la feuille de route de l'évolution de la Banque mondiale dans le cadre de réformes plus larges de l'architecture financière mondiale actuellement très inégale.

Plaidoyer pour un changement durable

En plus de notre plaidoyer sur des questions fondamentales telles que les droits à l'EPPE, le droit à l'enseignement supérieur et la réglementation des acteurs non étatiques de l'éducation, nous avons exploité nos canaux et notre audience mondiale pour nous engager dans des activités de plaidoyer en ligne pour :

- La Journée de l'éducation
- La Journée internationale de la femme

Fournir un soutien technique, consultatif et en nature

Conformément à notre stratégie 2023-2026, une composante essentielle de notre travail consiste à fournir un soutien technique aux organisations de la société civile actives dans le domaine de l'éducation afin de les aider à atteindre leurs objectifs en matière de plaidoyer. Ce soutien est proposé sous de multiples formes, afin de répondre au mieux aux besoins et aux objectifs de plaidoyer de nos partenaires. Une grande partie de ce soutien est fournie à titre gracieux, dans le cadre de notre engagement à soutenir, développer et renforcer les capacités du secteur.

En 2023, nous avons fourni



plus de 200 heures de soutien en nature,



pour un total de



plus de 9 000 euros en termes économiques réels.





L'expertise offerte comprend la co-organisation d'événements internationaux, la contribution à des ateliers d'experts, la formation, la consultation sur la stratégie et le matériel de campagne, l'assistance technique sur la manière d'utiliser les mécanismes des droits de l'Homme et la fourniture d'informations sur des dimensions spécifiques des droits de l'Homme.

Un aperçu de ce que nous avons fait :

- Compte tenu de notre expertise et de notre influence sur l'EPPE, nous avons été invités par l'Association des Nations de l'Asie du Sud Est à fournir des contributions écrites à la consultation régionale sur le projet de déclaration sur l'éducation et la protection de la petite enfance en Asie du Sud-Est.
- Nous avons participé à un atelier en ligne sur les Principes d'Abidjan, organisé par Commission Internationale de Juriste (CIJ) Népal pour 21 avocats dans le cadre d'un programme de mentorat plus large que la CIJ Népal gère avec les avocats.
- En collaboration avec la professeure Sandra Fredman, nous avons commenté le projet d'observation générale sur le droit à l'éducation élaboré par le Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant.
- Nous avons participé à un atelier sur les liens entre l'éducation en situation d'urgence et les droits de l'Homme organisé à Genève par le Hub mondial pour l'éducation dans les situations d'urgence, dont le rapport d'accompagnement fait référence à notre organisation à plusieurs reprises.
- Nous avons examiné de nombreux documents juridiques et techniques à l'intention des partenaires.



Collaborer et construire des ponts

Nous pensons qu'il est possible d'obtenir de meilleurs résultats lorsque les organisations travaillent ensemble, en collaborant pour obtenir un impact maximal et un prélèvement minimal sur les ressources mondiales. **Notre rôle unique de petite organisation agile, axée sur le droit à l'éducation et capable de travailler avec des organisations petites et grandes, ainsi qu'avec des organismes des Nations unies, des chercheurs et des universitaires, nous a permis de constituer un réseau sans égal d'acteurs mondiaux de l'éducation avec lesquels nous entretenons une relation d'estime mutuelle.** Un élément essentiel de notre philosophie est de jeter des ponts entre différentes disciplines, communautés linguistiques et secteurs, en partageant les connaissances et les ressources pour des efforts collectifs en faveur du changement. Tout au long de l'année, nous avons mis en relation des universitaires et des chercheurs avec des organisations de la société civile, établi des liens entre les membres des mécanismes de défense des droits de l'Homme et les partenaires sur le terrain, et renforcé les relations entre des organisations de la société civile du monde entier.

Comme les années précédentes, **nous avons maintenu une relation importante avec la Rapporteuse spéciale des Nations unies sur le droit à l'éducation, en soutenant son bureau et en apportant une contribution opportune et pertinente à ses rapports.**

Parmi les points forts de nos efforts de rassemblement et de catalyse, citons notre rôle dans le développement et le lancement des premiers Symposiums internationaux sur le droit à l'éducation, aux côtés de l'Université de Genève,

de l'Initiative mondiale pour les droits économiques, sociaux et culturels, d'Educoop, du Réseau francophone de recherche sur la privatisation de l'éducation (REFPE) et de la Société suisse pour la recherche en éducation (SSRE). Le succès de cet événement est le résultat de plusieurs années de collaboration, dont nous avons été un élément central, avec des universitaires et des organisations de la société civile francophones pour rendre visible et renforcer la recherche francophone sur la privatisation de l'éducation et plus largement sur le droit à l'éducation.

Contribution aux réseaux

Nous croyons au pouvoir des partenariats et du travail collectif pour atteindre des objectifs communs. Tout au long de l'année 2023, nous avons maintenu notre engagement à travailler en collaboration avec d'autres et avons joué un rôle actif dans quatre réseaux mondiaux de la société civile. Dans chaque réseau, nous consacrons du temps aux efforts collectifs, façonnons le plaidoyer et les politiques, et veillons à ce que le droit à l'éducation soit au cœur des efforts de collaboration pour le changement. Au cours de l'année, nous avons orienté les réseaux internationaux sur l'éducation et les droits, notamment le Consortium sur la privatisation de l'éducation et les droits de l'Homme et le réseau francophone contre la commercialisation de l'éducation. Notre soutien et notre contribution à la gestion des réseaux, notre orientation stratégique et notre facilitation des réunions et des sessions ont permis de garantir que le droit à l'éducation soit au cœur de l'activité des réseaux.

Consortium sur la privatisation de l'éducation et les droits de l'homme (PEHRC)

Au cours de l'année, nous avons joué un rôle stratégique au sein du PEHRC, en façonnant activement l'orientation du réseau par le biais de conseils stratégiques, de la défense du droit à l'éducation et d'un travail collaboratif. Nous faisons partie du groupe de facilitation du réseau, qui fait office de conseil d'orientation, et nous avons également joué un rôle central dans les efforts de plaidoyer collectif, en conseillant sur l'élaboration d'une déclaration sur le droit à l'éducation publique du point de vue du contenu et de la communication, ainsi que sur les objectifs et les activités.



Réseau francophone contre la commercialisation de l'éducation

Nous avons joué un rôle prépondérant dans le Réseau francophone contre la marchandisation de l'éducation en 2023. En plus de la gestion du coordinateur pendant plusieurs mois et de la direction des activités du réseau et de l'orientation stratégique. Pour la deuxième année consécutive, nous avons co-animé une formation portant sur les compétences en matière de recherche pour le plaidoyer en faveur du droit à l'éducation, organisée aux côtés de l'Initiative mondiale pour les droits économiques, sociaux et culturels et de l'Université de Genève. L'un des résultats de la formation a été la publication de deux articles par les participants à la formation dans une revue scientifique dirigée par des universitaires. Depuis de nombreuses années, nous travaillons à catalyser les universitaires francophones sur la question de la privatisation, et nous sommes ravis de voir émerger une recherche de cette envergure. Enfin, notre directrice, Delphine DORSI, a présenté la privatisation de l'enseignement supérieur en France lors de la Journée de mobilisation francophone contre la marchandisation de l'éducation, et nous avons collaboré à l'élaboration d'une déclaration sur les inégalités éducatives au sein du Réseau francophone, en plus de coordonner sa publication.



Réseau-DESC

- Nous avons contribué au groupe de travail sur la surveillance des droits économiques, sociaux et culturels du Réseau-DESC par des contributions écrites et orales, contribuant ainsi à l'orientation stratégique du réseau.

Child Rights Connect

- Nous avons rejoint Child Rights Connect et créé un groupe de travail sur le suivi du droit à l'éducation.

Finances

Nous sommes immensément reconnaissants à nos sympathisants et à nos partenaires pour leur confiance en notre travail et pour leur soutien financier et en nature qui contribue à faire du droit à l'éducation une réalité pour tous.

En 2023, nous avons reçu le soutien du Ministère portugais des Affaires étrangères, d'Amnesty International, du Wellspring Philanthropic Fund et de sympathisants individuels de RTE. Nous avons lancé un appel à la générosité en novembre et autour de Noël et avons été submergés par les réponses. **C'est la générosité des individus et des organisations qui nous permet de mener notre mission pour la réalisation du droit à l'éducation pour un plus grand nombre d'apprenant-e-s à travers le monde.**

Notre équipe et notre conseil d'administration

Personnel



Directrice exécutive :
Delphine Dorsi



Responsable de programme, Protection et éducation de la petite enfance :
Rajakumari Michaelsamy



Responsable des finances et de l'administration :
Natalia Dzvelaia



Responsable de la communication :
Eleanor Rosenbach

Conseil d'administration

Elin Martinez (Présidente)
Chercheuse principale au sein de la division des droits de l'enfant à Human Rights Watch

Ayan Hassan (Trésorière)
Gestionnaire financière de programmes chez War Child UK

David Archer
Responsable des programmes et de l'influence à ActionAid International

Dina Hashem
Directrice du financement institutionnel à la Fondation Lumos.

Carole Coupez
Déléguée générale de Solidarité Laïque

Anjela Taneja
Responsable des services publics et des inégalités à Oxfam International

Nikki Skipper
Professionnelle indépendante et mentor dans le domaine de la collecte de fonds

Bharti Patel
Défenseure et conseillère internationale en matière de droits de l'Homme

Salima Namusobya
Vice-présidente pour l'Afrique du Centre for Reproductive Rights (Centre pour les droits reproductifs)

Ignacio Saiz
Défenseur international des droits économiques et sociaux



Droit à l'éducation

www.right-to-education.org/fr

NUMÉROS DE L'ASSOCIATION :

Angleterre et Pays de Galles : 1173115

France : W751261694



FACEBOOK



TWITTER



INSTAGRAM



LINKEDIN



EMAIL

Graphic design:

Ana K. Landi | *Diecut is Design*